Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 951

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public 951
DP
J.A. 1000 Lausanne 1 20 avril 1989
Hebdomadaire romand Vingt-sixième année

La paix des Alpes

Adolf Ogi est-il vraiment un magicien parce qu'il sort de son chapeau deux tunnels sous les Alpes au lieu d'un seul?

L'idée avait déjà été formulée par plusieurs partis et associations lors de la procédure de consultation organisée à la fin de l'année dernière. Mais cette solution n'est pas aussi favorable aux Romands qu'il y paraît à première vue.

On le sait, c'est donc un tunnel au Gothard qui sera construit et un autre au Lötschberg. Point donc au Simplon, comme le prévoyait le projet original appelé justement Lötschberg – Simplon. Il existe certes un passage entre le Valais et l'Italie, mais il débouche sur une rampe d'accès et plusieurs ouvrages hélicoïdaux, qui interdisent aussi bien la grande vitesse que les convois trop lourds. Les améliorations tant souhaitées de l'axe Paris – Milan ne se feront donc pas entre Brigue et Domodossola. Si le Valais est le canton romand qui a le plus de raisons de se réjouir du choix du Conseil fédéral — ses relations avec Berne seront considérablement améliorées — les autres Etats confédérés francophones se contenteront de retombées indirectes: en investissant au Lötschberg, on assure l'avenir de Brigue et l'utilisation à long terme de la ligne et du tunnel du Simplon, concurrencés au sud par le Mont-Cenis.

Le Conseil fédéral a d'ailleurs promis, pour s'assurer le soutien romand, que la ligne du Simplon serait améliorée, de même que la liaison entre Genève et Nantua, porte ouverte sur le réseau français à grande vitesse (voir DP 923). L'attention est louable, mais nous avons l'impression de nous faire servir deux fois les même plats: des travaux sur les rails valaisans nous sont promis depuis longtemps et ils faisaient déjà partie de Rail 2000. Leur réalisation est d'ailleurs maintenant plus liée à la construction de la N9 entre Sion et Sierre qu'au percement d'un tunnel au Lötschberg. Quant à la bretelle Genève - Nantua, ce dossier a été préparé sur une base volontaire par un bureau d'ingénieurs, puis repris et présenté par le Conseil d'Etat genevois. Sa réalisation s'envisageait d'ailleurs avec des fonds privés. Plutôt qu'un magicien, Adolf Ogi apparaît comme un habile vendeur.

Les Romands ne devront donc pas oublier que les aménagements prévus sur leur territoire — comme d'ailleurs ceux programmés en Suisse orientale — l'ont été pour équilibrer un peu les grands travaux sur la carte. Leur position au moment du vote au parlement, puis lors d'une éventuelle consultation populaire, dépendra finalement des précisions que contiendra le message annoncé pour cet automne: l'ampleur des améliorations de la ligne du Simplon et de l'engagement de la Confédération en faveur de la liaison, par Genève, avec les TGV français devra être examinée attentivement de ce côté-ci de la Sarine. Une réflexion et des projets concrets concernant la ligne du pied du Jura, autre axe Nord – Sud dont l'importance va croissant dans l'Europe ferroviaire en construction, seraient également des mesures dont les Romands tireraient profit et qui pourraient figurer au catalogue des intentions fédérales.

Le choix qui nous a été présenté la semaine dernière reflète le soin apporté pour éviter un conflit avec les Romands et la Suisse orientale. Il montre également le souci de ne pas s'attirer de critiques de Bruxelles: les nouveaux trous auront le gabarit du tunnel sous la Manche; des camions de 4 m 20 pourront y circuler, chargés sur des wagons. Or on sait que pour des raisons de capacité et de rentabilité, c'est le système des conteneurs que la Suisse défend à juste titre et que ses partenaires de la CE semblent prêts à accepter. Une «chaussée roulante» serait utile comme solution transitoire, en attendant que les gares d'échange soient construites dans les lieux de chargement les plus importants, en Allemagne et en Italie en premier lieu, dans les autres pays communautaires par la suite. En 2010, nos tunnels flambant neufs risquent donc de correspondre au standard dont on aurait besoin maintenant, mais dont on espère bien qu'il sera alors démodé.

PI